



Centre de Formation d'Apprentis
126 Rue de Dinan - 22 350 CAULNES
Tél : 02 96 83 82 53 – fax : 02 96 83 86 14
cfa.caulnes@educagri.fr / <http://www.caulnes.educagri.fr>



CERTIFICAT DE SPECIALISATION **« Conduite d'un élevage Caprin »**

En apprentissage ou en formation continue



Titre national de niveau 4 à finalité d'insertion professionnelle.

Des responsables d'élevage, des salariés hautement qualifiés, des techniciens d'élevage.

OBJECTIFS DE LA FORMATION

Assurer la responsabilité d'un élevage laitier pour lequel il travaille seul en encadrant des salarié(e)s pour réaliser l'ensemble des tâches de l'élevage à partir de directives précises.

- ▶ Organisation des surfaces fourragères y compris pâturage et culture pour l'alimentation du troupeau
- ▶ Planification de la reproduction
- ▶ Organisation du travail
- ▶ Gestion d'une transition alimentaire (mise à l'herbe ...)
- ▶ Appréciation du comportement des animaux
- ▶ Réalisation d'une intervention préventive ou curative
- ▶ Traite
- ▶ Suivi de la mise bas
- ▶ Organisation de la lutte et de l'insémination

APTITUDES REQUISES

Travail personnel, forte motivation, capacité à travailler en équipe, capacité d'écoute.

CONDITION D'ADMISSION

Par la voie de l'apprentissage : accessible pour les candidat(e)s de 16 à 30 ans avec un contrat d'un an.

Par la voie de la formation continue : quel que soit l'âge, avec 12 semaines en milieu professionnel.

Sur entretien :	Sur entretien et décision dérogatoire (DRAAF)
Etre titulaire d'un diplôme de niveau 4 du secteur de la production agricole (BAC PRO CGEA, BPREA...) ou plus (BTS...) ou un diplôme ou titre homologué de même niveau.	Avoir 3 années à temps plein dans un autre emploi à condition de satisfaire à l'évaluation de positionnement.
Ou avoir l'équivalent d'une année d'activité professionnelle à temps plein dans un emploi en relation avec le contenu et le niveau du diplôme.	Ou être titulaire d'un diplôme de niveau 4 ou d'un titre homologué de même niveau hors du secteur de la production agricole.

CONTENU DE LA FORMATION au CFA

Sans option ou avec mention « AB » 420 H

Avec option « Transformation du lait » 490 H

Projet de réforme :

MODULES		12 à 14 SEMAINES
UC1	Assurer le pilotage technico-économique d'un élevage	6 S.
UC2	Réaliser les travaux liés à la conduite d'un élevage	6 S.
Deux options possibles :		
UC3	Réaliser les opérations relatives à la transformation du lait et à son organisation « Mention « Transformation du lait »	2 S.
« AB »	Mention « Agriculture Biologique »	transversal

Suivi individualisé : soutien, approfondissement, préparation à la certification

EVALUATION – VALIDATION

Chaque UC est validée par un jury permanent officiel.

L'obtention du CS passe par la validation des UC1 et UC2 et des options éventuelles.

Une mention est apportée sur le diplôme en fonction des éventuelles options choisies.

L'APPRENTISSAGE

52 SEMAINES

**L'apprentissage, un choix gagnant :
une année d'expérience en entreprise, 100 % d'insertion**